Informations de base

2018/2082(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne Voir aussi 2018/2078(BUD) **Subject** 3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 8.70.58 Budget 2018 **Zone géographique** Bulgarie Grèce Lituanie Pologne	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	MUREŞAN Siegfried (PPE)	16/05/2018
	Rapporteur(e) fictif/fictive VIOTTI Daniele (S&D) JÄÄTTEENMÄKI Anneli (ALDE) TARAND Indrek (Verts/ALE) ŻÓŁTEK Stanisław (ENF)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
REGI Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	OETTINGER Günther

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
31/05/2018	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2018)0361	Résumé
03/07/2018	Adoption du projet du budget par le Conseil		
29/08/2018	Vote en commission		
04/09/2018	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	11738/2018	Résumé
04/09/2018	Dépôt du rapport budgétaire	A8-0273/2018	Résumé
11/09/2018	Décision du Parlement	T8-0322/2018	Résumé
11/09/2018	Résultat du vote au parlement		
13/09/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/10/2018	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2018/2082(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Modifications et abrogations	Voir aussi 2018/2078(BUD)
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/8/13422

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE623.617	12/06/2018	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A8-0273/2018	04/09/2018	Résumé
Texte budgétaire adopté du Parlement		T8-0322/2018	11/09/2018	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil sur le projet de budget	11738/2018	04/09/2018	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé

Projet de budget de la Commission	COM(2018)0361	31/05/2018	Résumé

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Budget 2018/1577 JO L 266 24.10.2018, p. 0001	Résumé

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

2018/2082(BUD) - 04/09/2018 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 31 mai 2018, la Commission a soumis au Conseil le projet de budget rectificatif (PBR) nº 4 au budget général pour 2018, qui porte sur **l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de 33.992.206 EUR** en crédits d'engagement et de paiement.

Cette proposition a pour objectif de financer l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE afin d'apporter une aide financière à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne à la suite des catastrophes naturelles qui ont frappé ces pays en 2017.

Les crédits correspondants doivent être affectés selon l'article 13 06 01 (*Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie*).

Le 4 septembre 2018, **le Conseil a adopté sa position** sur le PBR n° 4 au budget général 2018, dont le texte figure dans l'annexe technique de l'exposé des motifs de sa position sur le projet de budget rectificatif (voir document du Conseil).

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

2018/2082(BUD) - 04/09/2018 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport de Siegfried MUREŞAN (PPE, RO) relatif à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif nº 4 /2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen **approuve la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif nº 4/2018**.

Le projet de budget rectificatif nº 4/2018 porte sur la proposition de **mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne** pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017.

La Commission a proposé en conséquence de modifier le budget 2018 en renforçant la ligne 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de **33.992.206 EUR**, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

2018/2082(BUD) - 11/09/2018 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 654 voix pour, 26 contre et 3 abstentions, une résolution relative à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif nº 4/2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

Le Parlement a **approuvé** la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif (PBR) n° 4/2018.

Le PBR porte sur la proposition de **mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne** pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017. Il vise à renforcer la ligne budgétaire 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de **33.992.206 EUR**, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

2018/2082(BUD) - 31/05/2018 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF: présentation du projet de budget rectificatif n° 4 au budget 2018 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne ;

CONTENU: le **projet de budget rectificatif (PBR) nº 4 pour l'exercice 2018** accompagne la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne à la suite de catastrophes naturelles survenues dans ces États membres au cours de l'année 2017:

- **Bulgarie**: inondations causées par de fortes précipitations et des tempêtes violentes inhabituelles dans la région sud-est du pays (25 et 26 octobre 2017);
- **Grèce**: séisme d'une magnitude de 6,6 sur l'échelle de Richter, suivi de nombreuses répliques, ayant frappé la région de l'Égée méridionale entre Bodrum (Turquie) et l'île de Kos (Grèce) (20 juillet 2017);
- **Lituanie**: inondations causées par des pluies continues durant l'été et l'automne 2017;
- **Pologne**: tempêtes d'une extrême violence et pluies torrentielles (entre le 9 et le 12 août 2017).

Le PBR nº 4/2018 propose d'inscrire les crédits nécessaires au budget général 2018, tant en engagements qu'en paiements.

Sur la base des demandes d'intervention présentées par la Bulgarie, la Grèce, la Lituanie et la Pologne, **la contribution financière du FSUE**, qui repose sur l'estimation des montants totaux des dommages directs, est fixée à **33.992.206 EUR**.

La Commission propose de modifier le budget 2018 en renforçant la ligne 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.

Budget rectificatif 4/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne

2018/2082(BUD) - 11/09/2018 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive (UE, Euratom) 2018/1577 du budget rectificatif no 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2018, accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie, à la Grèce, à la Lituanie et à la Pologne.

ACTE NON LEGISLATIF : Adoption définitive (UE, Euratom) 2017/2121 du projet de budget rectificatif n°4 au budget général 2018.

CONTENU: le Parlement européen constate que le budget rectificatif n° 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 est définitivement adopté.

Le budget rectificatif porte sur la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Bulgarie et à la Lituanie en raison d'inondations, à la Grèce du fait des tremblements de terre à Kos et à la Pologne à la suite des tempêtes survenues courant 2017. Il vise à renforcer la ligne budgétaire 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 33.992.206 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.